

---

## DÉSIGNATION POUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL RÉSUMÉ UICN

### RÉSERVE DE FAUNE À OKAPIS (ZAÏRE)

---

Résumé UICN/WCMC (mars 1995) préparé d'après la désignation d'origine soumise par l'Institut Zaïrois pour la Conservation de la Nature (IZCN) du gouvernement du Zaïre. L'original et tous les documents présentés à l'appui de cette désignation seront disponibles pour consultation aux réunions du Bureau et du Comité.

#### 1. SITUATION

Le site se trouve au nord-est du Zaïre, dans la forêt d'Ituri, région du Haut Zaïre.

#### 2. DONNÉES JURIDIQUES

En 1952, un centre d'élevage en captivité de l'okapi a été établi à Epulu, dans la forêt d'Ituri. La Réserve de faune à Okapis (RFO) a été légalement établie le 2 mai 1992 et appartient à la République du Zaïre. Depuis mars 1996, la Réserve est administrée par Gilman Investment Company dans le cadre d'un accord signé avec l'Institut Zaïrois pour la Conservation de la Nature (IZCN).

#### 3. DESCRIPTION

La forêt d'Ituri, qui couvre 1.372.625 ha, se trouve dans le bassin du Zaïre, un des plus grands bassins de drainage de l'Afrique. Les limites septentrionales du parc sont longées par le fleuve Nepoko. La rivière Ituri, affluent principal du Zaïre, trace les limites méridionales. La végétation comprend quatre types de forêts principaux: la forêt marécageuse, la forêt mixte, la forêt Mbau dominée par le Limbali et une forêt secondaire. Le parc abrite environ 5000 des 30.000 okapis du Zaïre. Parmi les 52 espèces de mammifères, 15% sont endémiques et comprennent notamment des éléphants, des chevrotains aquatiques, des chats dorés d'Afrique, des hylochères et le plus grand nombre d'espèces de céphalophes d'Afrique. La forêt compte 13 espèces de primates anthropoïdes, plus que toute autre forêt d'Afrique. Il y a 329 espèces d'oiseaux dont 70 % nichent dans la Réserve. Environ 4000 personnes vivent à l'intérieur de la Réserve, essentiellement des pygmées Mbuti.

#### 4. ÉTAT DE PRÉSERVATION/CONSERVATION

C'est à l'IZCN qu'incombe la gestion de la Réserve, divisée en quatre zones: i) une zone centrale intégralement protégée d'environ 500 000 ha; ii) une zone de chasse traditionnelle essentiellement établie pour les populations autochtones; iii) une zone de 5 km qui englobe le village d'Epulu; et iv) une zone d'extension périphérique de 50 km. Un plan de gestion a été préparé par l'IZCN grâce aux contributions techniques et au financement de collaborateurs et internationaux. La Réserve est menacée par le braconnage, la prospection de l'or et des niveaux non durables de chasse et d'agriculture itinérante. Plusieurs ONG internationales de conservation aident l'IZCN à gérer la Réserve.

#### 5. RAISONS JUSTIFIANT L'INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Pour justifier la désignation de La Réserve de faune à okapis pour la Liste du patrimoine mondial, le gouvernement du Zaïre donne les raisons suivantes:

- (iv) **Comprend les régions les plus importantes du point de vue de la diversité biologique et des habitats naturels importants où survivent des espèces menacées.** Vu sa situation biogéographique, la forêt est un refuge du Pléistocène possédant une faune et une flore exceptionnellement riches qui présentent un taux d'endémisme de 15%, un des plus élevés du monde. Ituri possède la plus forte densité d'okapis au monde avec environ 2,5 individus au kilomètre carré; elle est considérée comme un des sites forestiers principaux d'Afrique pour la conservation des oiseaux. Elle possède plus d'espèces de primates anthropoïdes que toute autre forêt d'Afrique.

Note: La désignation d'origine contient un texte justificatif de trois pages qui met en relief d'autres points importants.

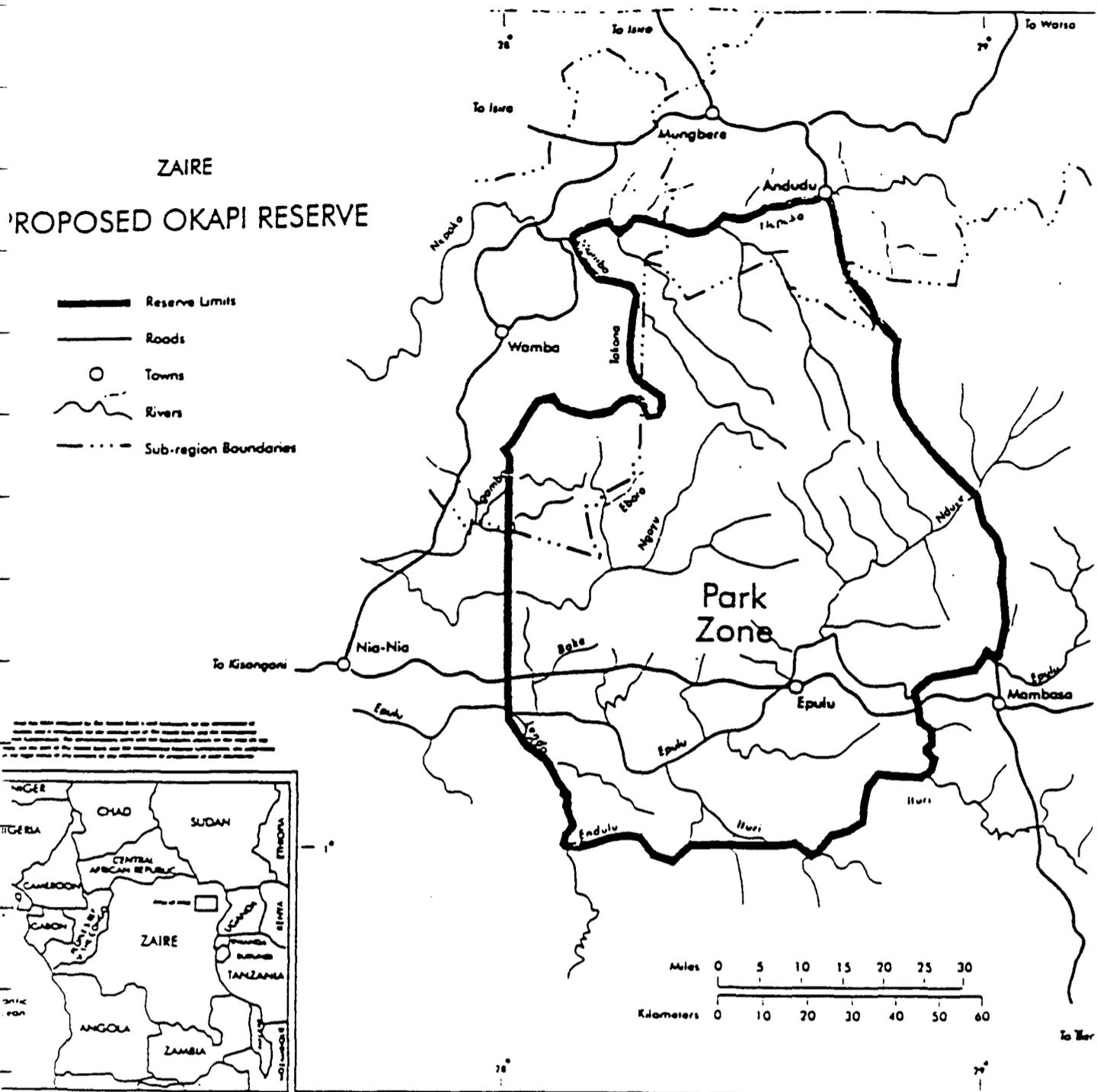


FIGURE 2 :

LIMITES APPROXIMATIVES DE LA RESERVE de FAUNE à OKAPIS  
et du PARC NATIONAL de l'ITURI en son centre

(in Rapport Banque Mondiale)

Les limites sont celles qui ont été proposées ;  
elles sont données à titre indicatif.

---

## DESIGNATION POUR LE PATRIMOINE MONDIAL ÉVALUATION TECHNIQUE UICN

### RÉSERVE DE FAUNE À OKAPIS (ZAÏRE)

---

#### 1. DOCUMENTATION

- (i) Désignation (6p) et supplément (27p plus annexe); fiches techniques UICN/WCMC (14 références)
- (ii) Littérature consultée: IUCN. 1994. *Encyclopedia of Endangered Species*; Doumenge Ch. 1990. *La Conservation des Ecosystèmes Forestiers du Zaïre*. UICN. 242p.; Hart J. & S. Kubwabo C., 1994. *Exploration of the Maiko N.P.* WCS. 88p.; Collar N.J. & Stuart S.N. 1988. *Key Forests for Threatened Birds in Africa*. ICBP.102p.; IZCN/WWF. 1994. *Management Guidelines for the Okapi Wildlife Reserve*. 69p.; Kingdon J. 1990. *Island Africa*. Collins. 282p; Hart J.A. et J.S. Hall. 1996. *Status of Eastern Zaïre's Forest Parks and Reserves*. *Conservation Biology* 10(2) April; Hart T. et al. 1996. *Conservation in the Declining Nations State : A View from Eastern Zaïre*. *Conservation Biology* 10(2) April .
- (iii) Consultations: 8 examinateurs indépendants, personnel local de l'IZCN, représentants de la Wildlife Conservation Society et Gilman Investment Co.
- (iv) Visite du site: février 1995. Jim Thorsell.

#### 2. COMPARAISON AVEC D'AUTRES AIRES PROTÉGÉES

La Réserve de faune à okapis (RFO) occupe environ 20% de la forêt d'Ituri qui, elle-même, n'est qu'une infime partie des vastes forêts du bassin du Zaïre. C'est une des 25 aires protégées de la Province biogéographique des forêts ombrophiles congolaises. Dans cette province, il existe deux autres Biens naturels du patrimoine mondial (Salonga, au Zaïre et Dja, au Cameroun). Tous ces sites présentent des similitudes tant dans la composition des espèces que dans les caractéristiques des paysages. Toutefois, de par sa situation en amont du bassin du Zaïre, Ituri domine la cuvette et la diversité biologique y est plus riche. De plus, Ituri est l'habitat principal de l'espèce «phare» de la Réserve: l'okapi. Des quelque 30 000 individus restant à l'état sauvage, environ 5000 vivent dans la Réserve où l'on trouve la plus forte densité de ces animaux étonnants. On trouve aussi des okapis à 100 km au sud, dans le Parc national de Maïko qui, bien que moins connu, possède plusieurs des espèces que l'on trouve dans la RFO. Cependant, la Réserve compte plus d'espèces de primates et d'oiseaux. En effet, on pense qu'il s'agit d'un refuge du Pléistocène et, à ce titre, elle a été moins perturbée.

Lors d'une évaluation des écosystèmes forestiers de l'Afrique centrale, conduite par l'UICN au nom de la Communauté européenne (1989), 39 sites furent décrits pour le Zaïre (voir carte ci-jointe). La Réserve était un des 11 sites prioritaires mentionnés dans cet inventaire.

Hart et Hall ont récemment publié des données qui comparent la Réserve de Faune à Okapis avec Maïko et Kahuzi-Biega. Les résultats figurent dans le tableau qui suit et montrent un chevauchement considérable dans la diversité et les populations d'espèces. Les activités humaines sont plus faibles dans les régions reculées de la RFO.

En résumé, toutes les forêts du Zaïre oriental et les vestiges forestiers situés le long du rift albertin sont très importants pour la conservation. Tous possèdent une flore riche, une faune diverse d'espèces essentiellement frugivores; la plupart entretiennent des éléphants de forêt et certaines, des populations menacées de gorilles et de chimpanzés (par ex. Kahuzi-Biega, les Virungas et la Forêt impénétrable de Bwindi). Les caractéristiques propres à la RFO sont les suivantes:



Table 3. Estimated mean densities of selected large mammals in eastern Zaire lowland forests (1989–1995).

Site <sup>a</sup>	Zone	Elephant		Gorilla <sup>b</sup>		Chimpanzee <sup>b</sup>		Okapi	
		Density (km <sup>-2</sup> )	P	Density (km <sup>-2</sup> )	P	Density (km <sup>-2</sup> )	P	Density (km <sup>-2</sup> )	P
Maiko Park	park	0.68		0.25 <sup>c</sup>		0.46		0.35	
	hinterland	0.39	<0.05	not surveyed	—	1.27	<0.05	0.41	<0.05
Kahuzi-Biega Park	park	0.40		1.20		0.40		not present	
	hinterland	0.24	no test	0.46	<0.001	0.11	0.001	not present	—
Okapi Wildlife Reserve	remote	0.79		not present		0.89		0.48	
	periphery	0.61	<0.05	not present	—	0.55	N.S.	0.44	N.S.

<sup>a</sup>Maiko Park data and statistical tests are found in Hart and Sikubwabo (1994). Kahuzi-Biega Park data and statistical tests are reported in Hall et al. (unpublished). Student's *t* used to test Okapi Reserve results and Maiko Park Okapi results.

<sup>b</sup>Weaned individuals.

<sup>c</sup>Densities apply only to areas where gorillas were recorded.

Table 4. Estimated populations of selected large mammals in lowland forest parks and reserves in eastern Zaire, 1990–1995.<sup>a</sup>

Protected area	Elephant	Gorilla <sup>b</sup>	Chimpanzee <sup>b</sup>	Okapi
Maiko National Park	5500–7500	350–1000	4000–5900	2300–4300
Kahuzi-Biega National Extension Park	1350–3600	4150–10,800	1300–4000	not present
Okapi Wildlife Reserve	4750–10,100	not present	7500–12,000	3900–6350
Total	11,600–21,200	4500–11,800	12,800–21,900	6200–10,650

<sup>a</sup>Estimates are 95% confidence intervals.

<sup>b</sup>Weaned individuals only.

Table 5. Human activities in selected forest areas of eastern Zaire (1990–1995).

Site	Zone	Human sign mean encounter rates (km <sup>-1</sup> )			Activity*					
		Passage	Exploitation	Total	Hunting	Fishing	Elephant poaching	Mining	Agriculture	Food gathering
Maiko National Park	park	0.54	0.17	0.71	+	+	+	+	+	0
	hinterland	no data	no data	no data	+	+	?	+	+	?
Kahuzi-Biega Park	park core	0.97	0.20	1.17	+	+	++	+	0	0
	park boundary	2.47	1.26	3.73	++	+	++	++	+	?
	hinterland	1.62	0.61	2.22	++	+	++	++	++	?
Okapi Wildlife Reserve	remote	0.50	0.07	0.57	+	+	+	+	+	+
	periphery	2.12	0.83	2.95	++	+	0	+	++	++

\*Activity levels: ++, widespread and frequent; +, present but localized or infrequent; 0, not recorded; ?, possibly occurs.

- c'est l'une des deux principales places fortes de l'okapi (avec le Parc national de Maiko);
- elle possède la plus grande diversité de primates (13 espèces) de toutes les forêts africaines (à l'exception des Réserves de Nouabalé-Dzanga) et c'est un des dix sites les plus importants d'Afrique pour les oiseaux menacés;
- c'est un refuge du Pléistocène probable;
- elle possède des caractéristiques physiques intéressantes comme les chutes des fleuves Ituri et Epulu et plusieurs inselbergs dans le nord;
- elle est moins perturbée par les activités humaines que bien d'autres forêts; ses dimensions sont satisfaisantes et elle fait l'objet de travaux de recherche scientifique à long terme.

Enfin - bien que ce facteur n'entre pas en ligne de compte dans les critères relatifs aux biens naturels - la Réserve est spécialement intéressante pour les populations nomades de Pygmées Mbuti et chasseurs Efe qui s'y trouvent.

### 3. INTÉGRITÉ

Comme tous les parcs d'Afrique, la RFO est sujette à de nombreuses menaces. Le Tableau 1 résume les menaces à long terme actuelles et les mesures prises pour les éliminer. La plus préoccupante est l'immigration importante qui a lieu dans la région et qui, si elle se poursuit à ce rythme, deviendra un obstacle grave à la protection à long terme de la RFO. A ces menaces viennent s'ajouter les difficultés politiques et administratives que connaît le Zaïre et qui se traduisent par une absence de participation du gouvernement au versement des salaires du personnel de la RFO. Les trois principales ONG qui participent activement à la réalisation de projets dans la Réserve pallient ces lacunes mais ne pourront apporter leur appui à long terme. Le Comité notera que le Fonds du patrimoine mondial contribue déjà aux salaires du personnel de trois autres Biens du patrimoine mondial du Zaïre car les moyens de l'IZCN sont très limités en raison de la crise économique qui sévit dans le pays.

Il existe un plan d'aménagement *de facto* pour la Réserve mais il n'a pas encore été officiellement approuvé. Il est dit, dans ce plan, que l'IZCN n'a pas les ressources nécessaires pour appliquer le plan et qu'il faudra faire appel à des bailleurs de fonds. Le plan a été préparé après des consultations approfondies mais plusieurs évaluateurs de l'UICN ont estimé que le système de zonation proposé ne définissait pas de manière satisfaisante des zones centrales appropriées.

Enfin, le statut juridique de la RFO ne confère pas à celle-ci la plus haute protection prévue par la loi zaïroise. Etant donné qu'une bonne partie de la Réserve est utilisée par l'homme, l'appellation de parc national ne conviendrait peut-être pas (comme le mentionne le texte de la désignation). Une meilleure définition de la (des) zone(s) centrale(s) offrirait une meilleure garantie à long terme.

En résumé, si le Comité interprète le critère d'intégrité *vi* d'une manière libérale, la Réserve satisfait au critère. Si, toutefois, il adopte un point de vue plus conservateur, l'inscription de la RFO peut être mise en cause sur la base du critère *vi*.

### 4. AUTRES COMMENTAIRES

La majeure partie de la RFO n'a pas été (et n'est pas actuellement) soumise à des activités humaines mais de nombreux aspects de l'histoire de l'humanité lui ajoutent de l'intérêt. Ainsi la culture vivante des BaMbuti est inséparable de la forêt d'Ituri. Bien que les BaMbuti soient progressivement assimilés, leur importance culturelle pourrait être mieux reflétée dans la désignation.

### 5. ÉVALUATION

Le bassin du fleuve Zaïre, l'un des berceaux de l'évolution, a été baptisé «bouillon évolutif» (Kingdon, 1990). La région d'Ituri, sur les marges orientales humides de ce bassin, est «un théâtre exceptionnel pour la science et l'histoire naturelle» et la RFO permettra, à n'en pas douter, de nouvelles découvertes. L'importance internationale du Zaïre oriental et des aires protégées contiguës du rift albertin est reflétée dans la présence de cinq biens du patrimoine mondial: La Garamba, Rwenzori, la Forêt impénétrable de Bwindi, les Virungas et Kahuzi-Biega. Sur la carte, ces sites représentent une forte concentration pour cette région mais chacun d'eux a d'importants traits distinctifs.

Comme mentionné au paragraphe 3., ci-dessus, la Réserve a des caractéristiques qui la distinguent nettement de ses cinq «voisins» du patrimoine mondial. L'intérêt du site est bien décrit dans le résumé justificatif de la désignation en ce qui concerne le critère *iv*. Il ne fait aucun doute que la Réserve satisfait à ce critère. En revanche, comme mentionné plus haut, on peut se demander si elle satisfait à la condition d'intégrité *vi*.

Le Bureau, à sa Dix-neuvième session, a approuvé cette évaluation et référé la désignation aux Autorités zaïroises pour d'autres précisions. La réponse nous est parvenue trop tard pour qu'il en soit tenu compte en 1995 mais a été évaluée par l'UICN. Les Autorités zaïroises indiquaient que le plan d'aménagement a été approuvé, que les salaires ont été payés et que plusieurs activités de gestion sont en cours pour résoudre les problèmes d'immigration, d'éducation, de tourisme et de recherche.

Outre ces nouvelles positives, d'autres informations sur la gestion nous sont parvenues ces derniers mois:

- Le FEM envisage de soutenir un projet dans la Réserve. L'approbation du projet est attendue.
- Un groupe de conservation privé, Gilman Investment Company (GIC) a été chargé de l'administration de la Réserve, par le gouvernement du Zaïre, en mars 1996. Le groupe s'est engagé à payer les salaires du personnel et a l'intention de consacrer 450.000 dollars, chaque année, durant les cinq prochaines années, à l'administration de la Réserve dans le contexte du plan d'aménagement.
- Les préoccupations concernant le système de zonation, comme mentionné plus haut, n'ont pas encore été prises en compte.

Le Bureau a estimé que les réponses étaient suffisantes et a recommandé l'inscription du site au titre du critère *iv*. Le problème principal reste la question du transfert des responsabilités de gestion à une organisation privée. Dans un cas semblable (Manovo-Gounda-St Floris), le Comité (1992) a demandé à connaître les effets de la privatisation sur (a) la protection du site, (b) la participation de la population locale et (c) les aspects régionaux, sociaux et économiques. Les mêmes questions devraient être posées dans le cas de la RFO.

## 6. RECOMMANDATIONS

La Réserve de Faune à Okapis satisfait au critère *iv* et son inscription sur la Liste du patrimoine mondial est recommandée. Il serait bon de demander la surveillance des nouvelles dispositions prises pour la gestion.

WHC/JWT/DD/amb  
Octobre 1996